

Cyber-mobbing

La communication en tant que besoin fondamental

Les humains communiquent volontiers et abondamment. Avec la multiplication des e-mails, de la téléphonie mobile, des messages instantanés, des chat-rooms, des forums et des sites de réseaux sociaux tels que Facebook ou Google+, les écoles constatent elles aussi que le temps passé en ligne par les jeunes a considérablement augmenté. Toutes ces possibilités peuvent être utilisées de manière positive, mais également de manière abusive, comme c'est le cas du cyber-mobbing par exemple. Le cyber-mobbing peut être la suite de conflits commencés dans une salle de classe, dans la cour de récréation ou sur le chemin de l'école. Il est important que le personnel enseignant connaisse ces risques et sache comment se comporter face à ces situations. Une approche professionnelle du problème et des systèmes d'alerte précoce peuvent permettre une intervention en temps utile lorsqu'on se trouve en présence de cyber-mobbing.

Qu'est-ce que le mobbing?

On désigne par mobbing une violence psychique ouverte et/ou subtile exercée sur une durée prolongée et ayant pour objectif la mise à l'écart d'une personne. Tous les actes malveillants directs ou indirects stigmatisant des personnes en font partie: moqueries, menaces, dévalorisation, insultes, ridiculisation, exclusion, atteinte à la réputation, «mise au placard» par des retenues d'informations, détériorations de biens etc.

Les éléments caractéristiques du mobbing sont:

- L'intention: le comportement est intentionnel et non fortuit.
- Répétition: le mobbing est un modèle de comportement et non un événement unique. La répétition est un facteur important. Souvent, les enfants et les jeunes interprètent leur propre comportement comme une plaisanterie inoffensive, du moins au début. La dynamique de groupe peut entraîner une escalade de «plaisanteries» toujours plus osées et conduire ainsi au mobbing ou au cyber-mobbing.
- Souffrance: les personnes visées perçoivent les attaques comme telles et se sentent agressées.



Qu'est-ce que le cyber-mobbing?

Dans les cas de cyber-mobbing, les différentes formes de violence exercées sont amplifiées par les médias sociaux.. On entend ainsi par cyber-mobbing l'action de faire du mal de manière intentionnelle et répétée au moyen d'équipements numériques tels que ordinateurs, téléphones portables ou autres appareils électroniques. La frontière entre les plaisanteries acceptables et le cyber-mobbing est floue. On parle de cyber-mobbing lorsque la personne concernée se sent harcelée, importunée et offensée. En matière de cyber-mobbing, l'anonymat prodigué par l'utilisation d'instruments techniques joue un rôle important. Les messages d'agression peuvent être envoyés de comptes temporaires accessibles sans nom et créés uniquement dans un objectif de mobbing. Les SMS peuvent être envoyées depuis des téléphones portables dont les victimes ne connaissent pas le numéro. Les entrées dans les forums ou les chats peuvent être saisies de manière anonyme ou sous un pseudonyme.

Quelle est la différence entre le mobbing et le cyber-mobbing?

Le cyber-mobbing se différencie principalement du mobbing par l'accessibilité des victimes. L'utilisation de sites de réseaux sociaux, de messages instantanés et de téléphones portables rend les victimes accessibles bien au-delà de la cour de l'école. Cela signifie que les harcèlements ne cessent pas après l'école, mais qu'ils se poursuivent via ordinateur et téléphone portable jusque dans la chambre de l'enfant.

Le harcèlement ne s'arrête ainsi pas devant la porte de ce qui devrait être un abri sûr. Les téléphones portables et Internet étant également utilisés après l'école pour la communication usuelle, ils restent ouverts. De ce fait, les enfants et les adolescents victimes de cyber-mobbing sont accessibles en permanence. Selon les réglages, les entrées effectuées dans les forums publics peuvent être accessibles à un cercle d'amis défini ou à tous. Même si des jeunes n'ont autorisé l'accès à leur profil qu'à des camarades de classe, cela signifie qu'un large cercle est susceptible d'être en copie d'un message malveillant et, dans le pire des cas, de le rediffuser. En matière de cyber-mobbing, la visibilité d'un incident isolé est bien plus importante que dans le mobbing pratiqué sur le chemin de l'école ou en classe. De plus, sur certaines plateformes, ces entrées sont conservées longtemps. De ce fait, leur effet sur les lecteurs et leur effet dans le temps sont considérablement accrus.

Outre la dimension spatiale et temporelle, un autre aspect joue un rôle décisif en matière de cyber-mobbing: le fait que les personnes impliquées dans le cyber-mobbing soient assises devant un écran et ne se trouvent pas l'une en face de l'autre a pour conséquence que les enfants et les jeunes pratiquant le cyber-mobbing se sentent moins liés par les convenances sociales et l'éthique. L'emploi de paroles et de mots dégradants que l'on n'utiliserait pas (par pudeur) dans une discussion interpersonnelle est facilitée par la distance qu'offrent les médias sociaux. Pour les adultes, le cyber-mobbing est encore plus difficile à cerner que le mobbing traditionnel. C'est pourquoi les interventions sont souvent tardives, si tant est qu'elles aient lieu.

Conséquences possibles

Les victimes de cyber-mobbing peuvent ressentir de la tristesse, de la peur, perdre confiance en elles ou souffrir de dépression. Des études scientifiques ont montré que les enfants et les jeunes victimes ou coupables de cyber-mobbing présentent un risque accru de développer des pensées suicidaires. Outre diverses pressions psychiques, le cyber-mobbing peut également avoir pour conséquence que les enfants et les jeunes se mettent à éviter de plus en plus Internet. Cette réaction prive injustement la victime et ne règle pas le problème. Au lieu de profiter des opportunités positives de la mise en réseau, les victimes se renferment et s'isolent.

Près des trois quarts des cas de cyber-mobbing sont le fait d'enfants et des jeunes de leur entourage. Seul un quart des victimes se confie à quelqu'un. Ils ne savent souvent pas qui pourrait être, une personne de confiance appropriée ou à quel service spécialisé on peut s'adresser. Ces constats montrent qu'il est important d'informer les enfants et les jeunes de l'existence de services d'aide pour les victimes de cyber-mobbing. Conseils + Aide de Pro Juventute met ainsi des conseillères et des conseillers qualifié(e)s au service des victimes de cyber-mobbing 24 heures sur 24, de manière confidentielle et gratuite.



L'essentiel en bref

- Le cyber-mobbing est une nouvelle forme de mobbing qui se pratique via les médias sociaux.
- Le cyber-mobbing donne des dimensions nouvelles au mobbing: les messages sont accessibles à un public bien plus vaste et pourchasse les victimes sans relâche dans leur quotidien. Les messages malveillants persistent généralement pendant une plus longue durée.
- Près d'un tiers des enfants et adolescents concernés ne racontent à personne qu'ils sont harcelés.
- Il est important de ne pas réagir aux attaques.
- Les profils utilisés pour les harcèlements peuvent être signalés ou bloqués.
- Bien qu'il n'existe pas de loi spécifique contre le cyber-mobbing, plusieurs actes constitutifs du cyber-mobbing sont interdits et punissables.



Pour en savoir plus | Liens sur ce thème:

- www.medienbildung.ch/webautor-data/55/Literatur-und-Linkliste-Cybermobbing.pdf





Que peut faire l'école, que peuvent faire les enseignants...

... pour agir de manière préventive?

- Tout comme le mobbing, le cyber-mobbing peut être en relation avec l'ambiance d'une classe ou d'une école. Il convient d'observer avec attention les évolutions des interactions sociales au sein d'une classe donnée ou de l'école. La dynamique de groupe peut donner des indices sur les victimes et les coupables éventuels.
- Pour identifier le cyber-mobbing, celui-ci doit être clairement défini et les enseignants et les élèves doivent connaître cette définition. Il convient d'aborder le thème de manière préventive en classe. Une charte rédigée et signée par tous aide à utiliser le même langage et à mieux discerner les actes de cyber-mobbing.
- Un-e expert-e en cyber-mobbing (ou mobbing) peut aider à améliorer et à accélérer la démarche. Services spécialisés: www.jeunesetmedias.ch > Offres et conseils.
- Une boîte aux lettres anonyme «spécial mobbing» apporte également une aide non négligeable aux victimes de cyber-mobbing.

... en cas de cyber-mobbing?

- Prendre les élèves concernés au sérieux. Considérer ensemble la situation et se poser les questions suivantes: Qui est concerné? Dans quel contexte les choses répréhensibles se passent-elles? Sur cette base, mettre en place des mesures.
- Les cas de cyber-mobbing peuvent être signalés aux gestionnaires des pages Internet et les profils et contenus peuvent être effacés ou bloqués.
- Choisir une personne responsable d'établir le contact avec les personnes concernées, de parler des actes négatifs et de les stopper. Dans le cadre d'entretiens, conclure des accords à caractère obligatoire avec toutes les personnes concernées, y compris si possible avec les parents.
- En présence d'incidents massifs, il est recommandé de faire appel à un(e) intervenant(e) extérieur(e) spécialisé(e) en mobbing.

... si je suis moi-même concerné-e?

- Protégez votre intimité et ne dévoilez à vos élèves que les informations strictement nécessaires au contexte scolaire. Faites impérativement la différence entre votre communication privée et votre communication professionnelle, en établissant deux profils Facebook par exemple. Les enseignant-e-s sont perçu-e-s par les élèves comme des personnes publiques. Utilisez régulièrement Google pour voir si des informations apparaissent sur votre personne sur Internet.
- Pour les adultes, le comportement à adopter est le même que pour les enfants et les jeunes: ne pas répondre aux agressions et garder son calme. Informer immédiatement de tout incident la direction de l'école ou les services spécialisés.

Questions relatives au thème de la compétence médiatique:

Donmaine compétence médiatique
competences-mediatiques@projuventute.ch
www.projuventute.ch/pros-des-medias

